



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Informations de l'OFAG

Réunion annuelle suisse-melio
Pratteln, 25 août 2011

Christian Hofer, sous-directeur OFAG



Contenu

- Politique agricole 2014 - 2017
- Ouverture des marchés
- Stratégie Climat pour l'agriculture
- Révision de la loi sur l'aménagement du territoire



Politique agricole 2014/-2017: Etat des travaux

Consultation

683 Prises de position dans le cadre de la consultation

- 42 d'organisations de protection des animaux
- 321 de particuliers (en grande partie, prise de position standard de la Société suisse de protection des animaux)

Prochaines étapes:

Publication du rapport sur les résultats
de la consultation: fin 2011

Adoption du message: début 2012

Débats parlementaires: dès la session d'été 2012

Consultation au sujet des ordonnances: 2^e trimestre 2013

Entrée en vigueur Loi et ordonnances: 1^{er} janvier 2014



Politique agricole 2014/-2017: Etat des travaux

Résultats de la consultation

Larges exigences

- Entrée en matière concernant le projet (tous les cantons dont 14 avec conditions)
- Encouragement plus important aux régions montagnardes (cantons montagnards, BD, USP, Bio-Suisse, SAB, economiesuisse)

Thèmes controversés

- Buts dans le domaine de l'environnement (N, P): excédents versus efficience
- Inscription de la notion de souveraineté alimentaire dans la LAgr
- Critères supplémentaires d'entrée en matière et de limitation
- Contributions à la sécurité de l'approvisionnement : adaptation du cheptel minimum et du montant des contributions
- Contributions à l'adaptation: transmission, montant et limitation dans le temps



Politique agricole 2014/-2017: Etat des travaux

Résultats de la consultation

Proposition mise en consultation	Partisans	Opposants	Propositions alternatives
Orientation générale et stratégie PA 14-17	<ul style="list-style-type: none">ZH, BE, OW, FR, SO, BL, SH, AR, SG, AG, NE, GE. Ja mit wesentlichen Korrekturen: LU, UR, SZ, NW, GL, ZG, BS, AI, GR, TI, VD, VS, JU, TG, LDK, KOLASFDP, SPS, GLP, GPSVKMB, SAV, Uniterre, Mutterkuh, Agrarallianz, MGB, Coop, economiesuisse, kf, SKS, FRC, WWF, pronatura, STS, Greenpeace	<ul style="list-style-type: none">SVP, EDUASSAF, Prométerre, Unia	<ul style="list-style-type: none">Rejet du projet
		<ul style="list-style-type: none">SBV, SAB, SMP, SRP, SGPV	<ul style="list-style-type: none">Rejet pour autant que des modifications substantielles ne sont pas effectuées
		<ul style="list-style-type: none">CVP, BDP	<ul style="list-style-type: none">Positionnement ouvert



Politique agricole 2014/-2017: Etat des travaux

Exigences de l'Union suisse des arts et métiers

- Ne soutenir que l'agriculture productive
- le changement structurel, < 2 %, est trop faible!
- Rejet de tout encouragement ou de tout avantage accordé à la para-agriculture
- Neutralité concurrentielle pour tous les domaines ancrée dans le principe de l'art. 2 LAgr
- Améliorations structurelles (art. 89a LAgr):
 - Les mesures ne doivent pas avoir d'incidence sur la concurrence avec les entreprises artisanales situées dans *la région* (et non pas dans le rayon d'activité immédiat)
 - Les entreprises artisanales *et leurs organisations* doivent être habilitées à former opposition
 - Décision du ressort de la Confédération (et non des cantons)



Ouverture des marchés

Les priorités changent

OMC

- Avis divergents parmi les partenaires aux négociations: la Chine, un pays en voie de développement? Degré d'ouverture des marchés dans le domaine industriel?
- Aspects de la politique intérieure: Exemple: dette publique et élections à venir aux USA
- Pour le moment, il ne faut guère s'attendre à une avancée

Accord avec l'UE dans le domaine de l'agriculture

- Négociations bien avancées dans le domaine de l'accès aux marchés
- La discussion avec l'UE est centrée pour le moment sur les questions institutionnelles.
- Les négociations sont fortement ralenties.



Ouverture des marchés

Les priorités changent

Accords bilatéraux

- Les accords avec les pays tiers (Chine, Inde, Russie) gagnent en importance
- Pays avec intérêts prépondérants dans le domaine de l'agriculture

Conclusion

- L'ouverture des marchés se poursuit
- Les différences de prix en raison du franc fort exercent une pression sur les parts de marché (tourisme d'achat, trafic de perfectionnement)
- Augmenter la compétitivité et améliorer l'accès de la filière agroalimentaire aux nouveaux marchés restent la bonne stratégie



Stratégie Climat pour l'agriculture

Pourquoi une stratégie Climat?



➤ **L'agriculture est coresponsable du changement climatique**

Au moins 10% des émissions totales de gaz à effet de serre proviennent de l'agriculture; l'agriculture est la principale source d'émissions de méthane et de gaz hilarant



➤ **L'agriculture est concernée de manière déterminante par les effets du changement climatique**

sécheresse, stress thermique, organismes nuisibles, etc.



➤ **Le climat est un sujet important dans les discussions politiques tant au plan national qu'international**

Révision loi sur le CO₂, stratégie d'adaptation de la Confédération, processus post-Kyoto et objectif des 2 degrés



Stratégie Climat pour l'agriculture

Vision

« L'agriculture et l'industrie alimentaire suisses répondent aux besoins des consommateurs et aux attentes de la population par une production, une transformation et une commercialisation de denrées alimentaires compétitives, optimales au plan écologique et socialement responsables. »

par rapport au climat ...

➤ **Adaptation anticipative en vue de la sécurité de l'approvisionnement**

Réduction des risques de pertes de rendement et des répercussions négatives sur l'environnement, saisie des opportunités qui se présentent

➤ **Contribution déterminante à la protection du climat**

Une production adaptée au site, une utilisation parcimonieuse des ressources, l'offre et la demande de denrées alimentaires sont climat-compatibles



Stratégie Climat pour l'agriculture

Objectif supérieur à long terme – Horizon 2050

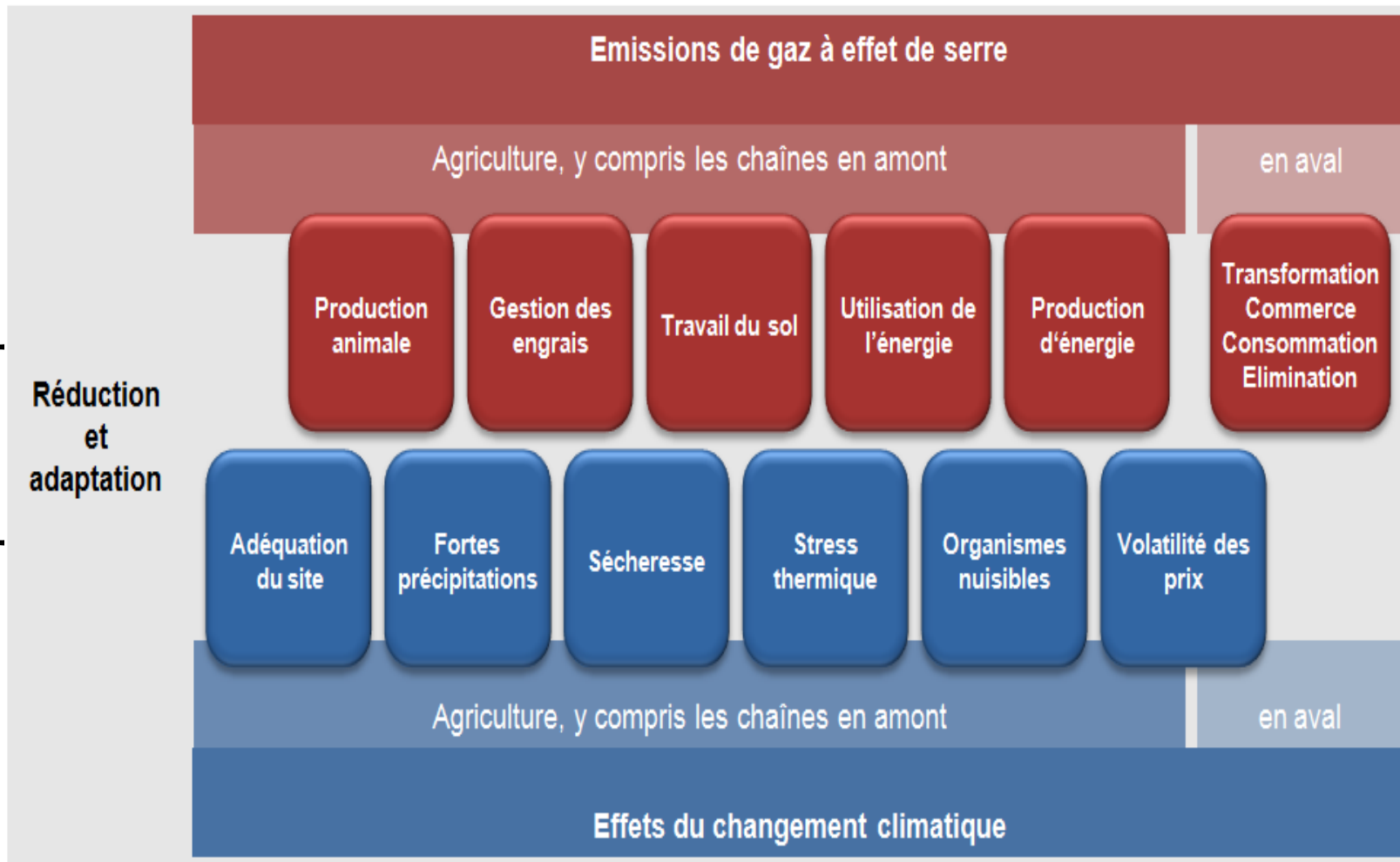
- **Adaptation au changement climatique:**
 - **Augmentation de la production agricole nette et des prestations d'intérêt public**

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre:**
 - **Agriculture - 1/3**
 - **Alimentation (production et consommation) - 2/3**



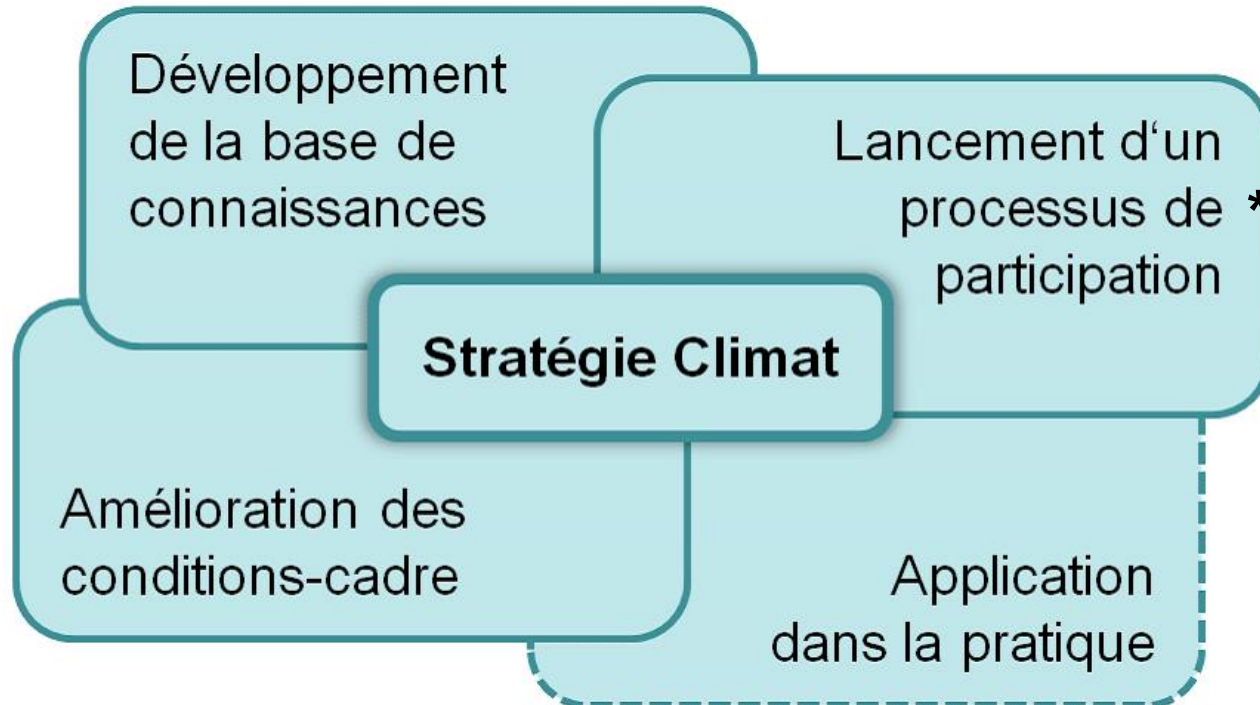
Stratégie Climat pour l'agriculture

Points prioritaires de la stratégie



Stratégie Climat pour l'agriculture Prochaines étapes

➤ travaux consécutifs



* événement de lancement le 21 octobre 2011:

Présentation de la stratégie (OFAG) et des activités (acteurs de la recherche et de la pratique)



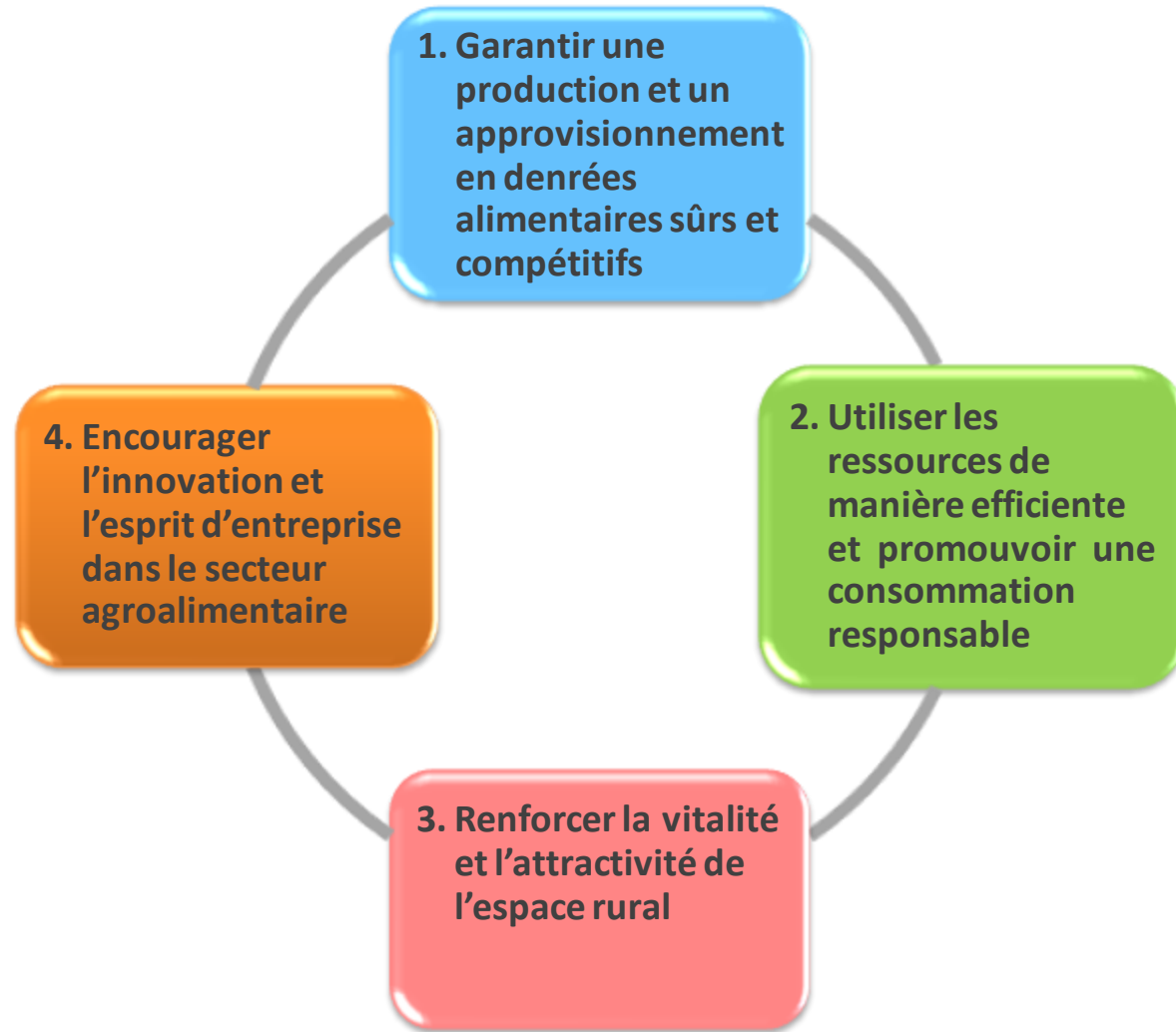
Révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et PA 14 – 17: aperçu

L'espace rural dans la PA 14 - 17

- L'espace rural dans le Projet de territoire Suisse
- Statistique des zones à bâtir
- Le système de zones de l'aménagement du territoire
- Protection des terres cultivables
- Mesures dans le domaine de l'aménagement du territoire
- Mesures dans le cadre de la PA 1417

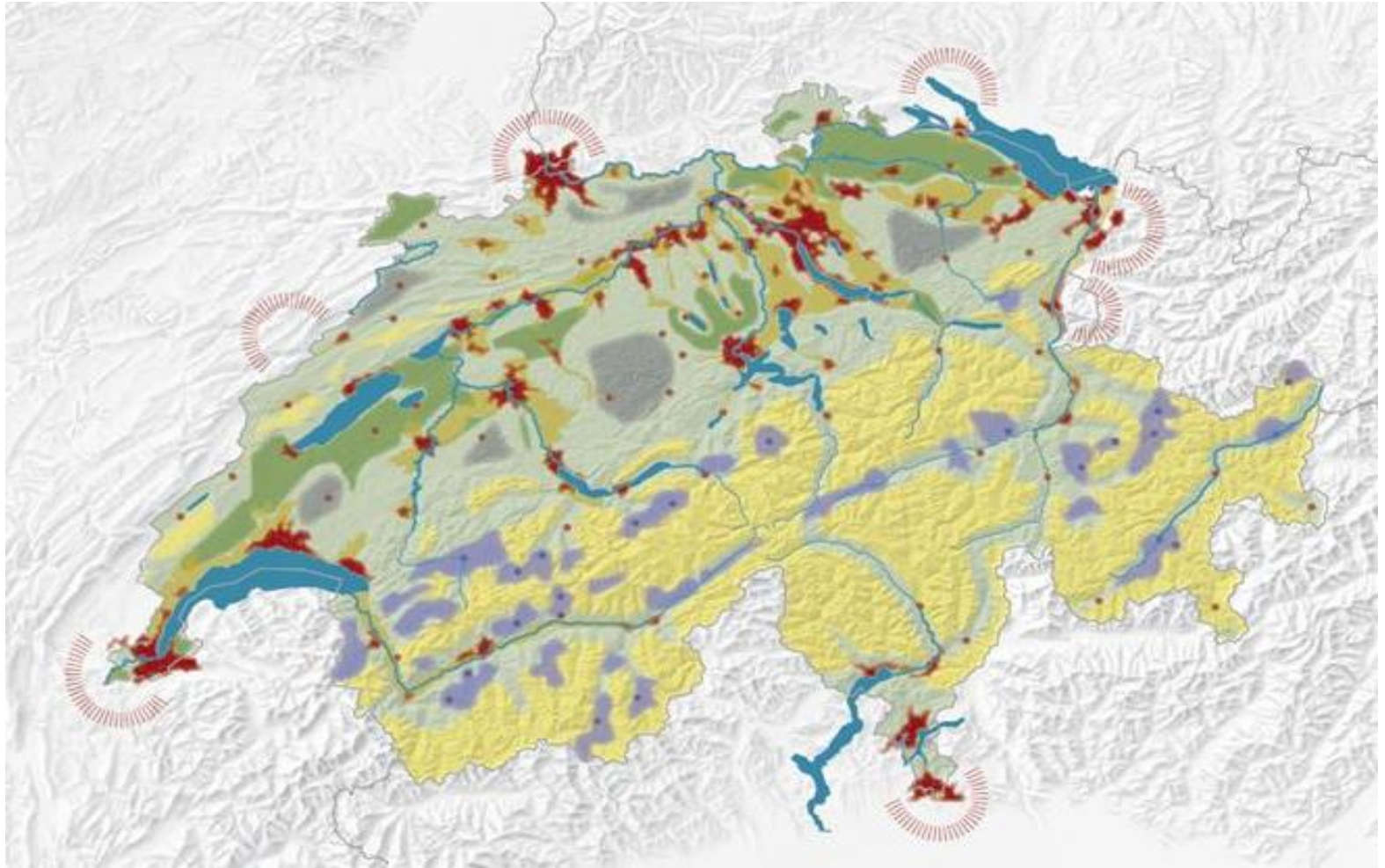


Points forts stratégiques 2025



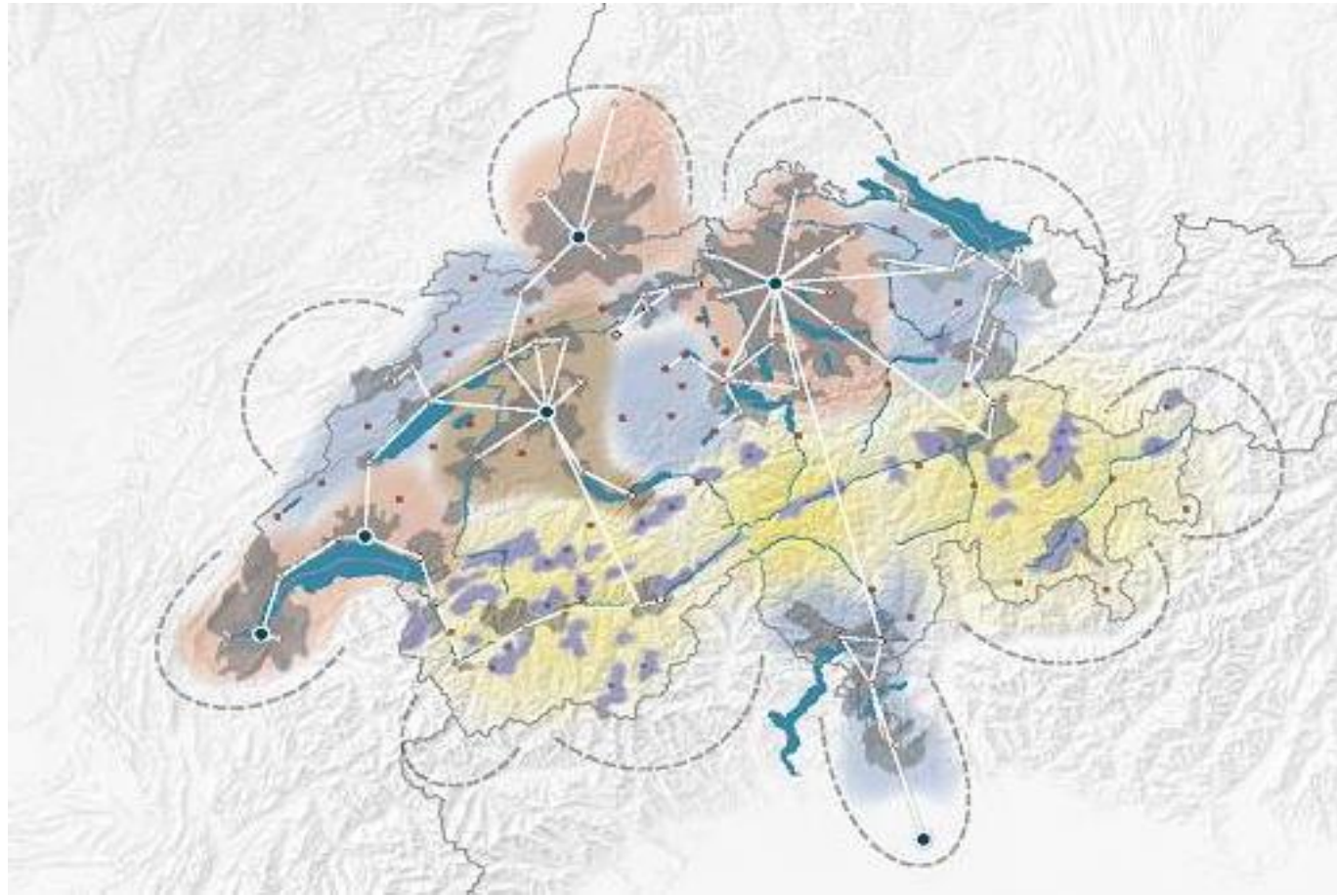


Projet de territoire Suisse: Espace rural





Projet de territoire Suisse: Réseau des Villes: Y a-t-il encore de la place pour l'espace rural?





Là où l'espace métropolitain Zürich progresse à pas de géants: Wettswil am Albis et le triangle autoroutier Zürich West



NZZ am Sonntag, 01. Mai 2011

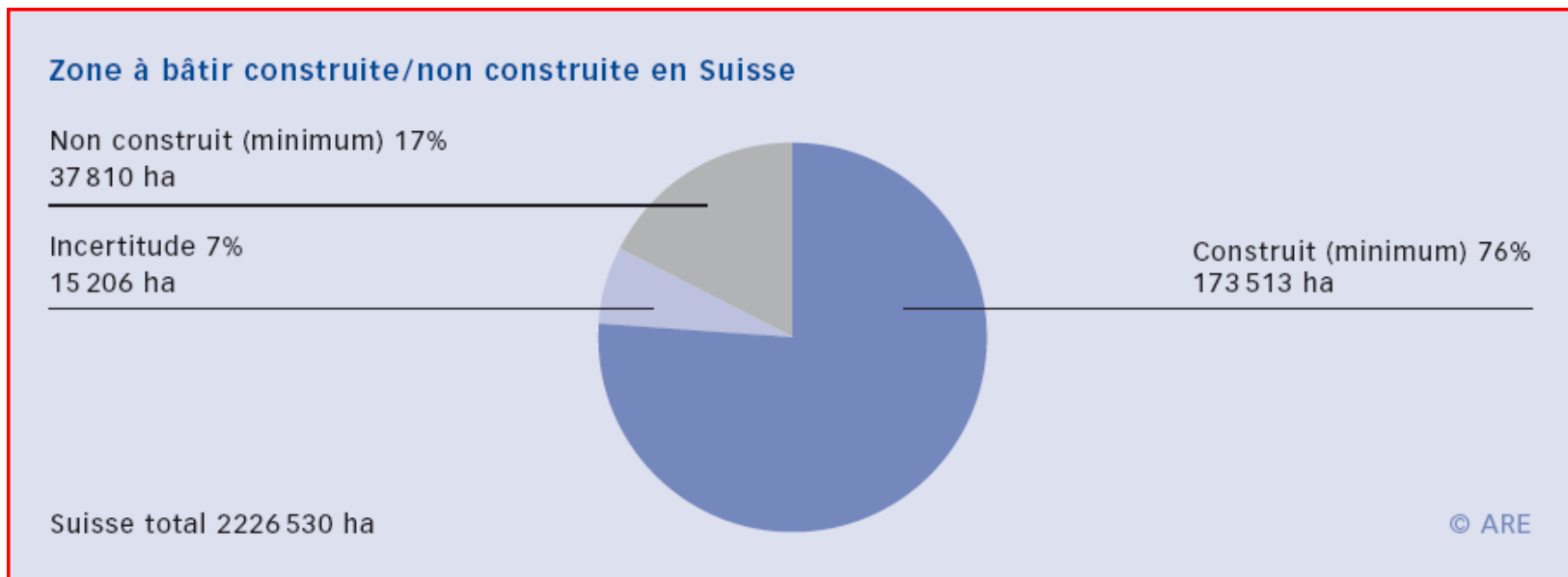


Le nouveau centre des poids lourds au Gotthard





Situation actuelle: zones à bâtir en Suisse







Terrain de golf: les loisirs exigent de la place





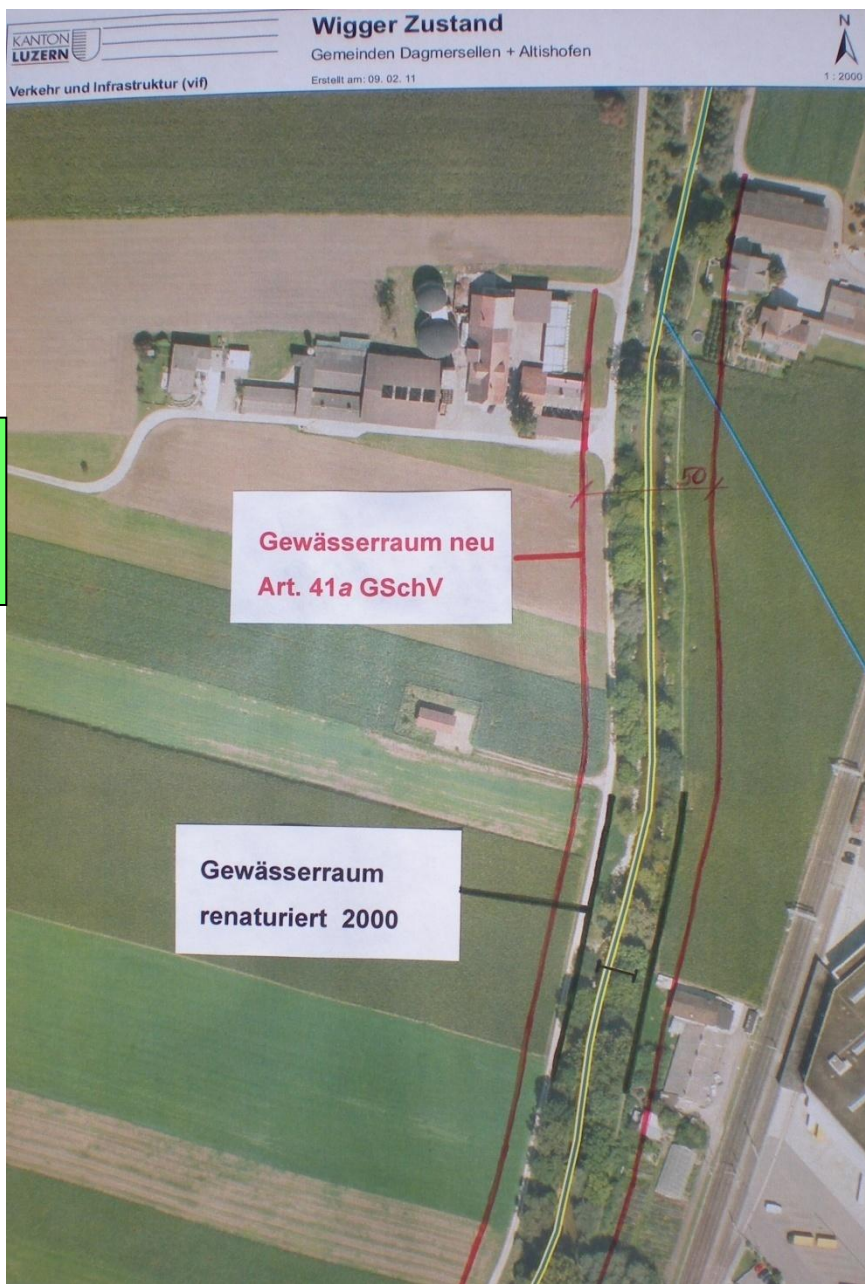
Reussebene UR

Canton compétent: UR

- largeur naturelle du fond du lit > 15 m
- pas d'inventaires

Reusskanal
Breite 50 m

Gewässerraum neu
Art. 41a GSchV:
Breite = 150 m

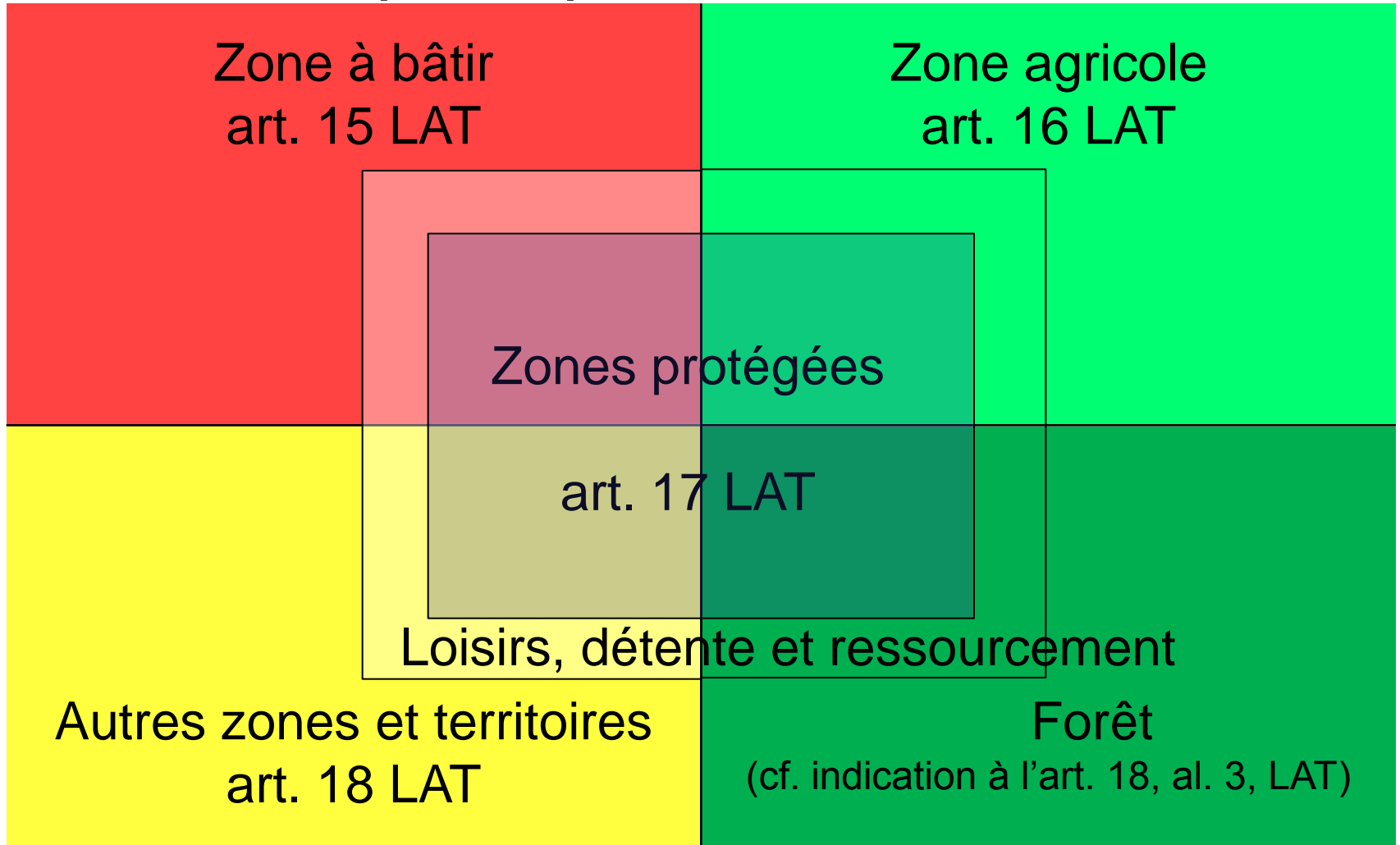


Canton compétent: LU

- largeur naturelle du fond du lit > 15 m
- pas d'inventaires



Systeme de zones de l'aménagement du territoire (actuel)





Aperçu

Les zones agricoles sont multifonctionnelles, elles servent:

- à garantir à long terme la base alimentaire
- à sécuriser les ressources (p. ex. nappe phréatique, protection contre les crues)
- au développement du paysage et à la biodiversité
- au maintien de l'espace récréatif
- comme espace vital pour l'être humain, la flore et la faune



Mesures dans le cadre de la révision de la LAT

1ère étape de révision

- Séparation zone à bâtir / zone non constructible dans la loi
- SDA mentionnées dans la loi
- Taxe sur la plus-value (CEATE-E)
- Proposition CN Favre: compensation 1:1 (CEATE-N)
- Pas de révision anticipée pour l'initiative cantonale SG et l'Iv.pa. Darbellay concernant l'élevage équin



Mesures dans le cadre de la révision de la LAT

2e étape de révision: Etat CEATE-N

- Affaire traitée actuellement par la CEATE-N: les discussions sont difficiles
- La taxe sur la plus-value (CEATE-E) est remise en question
- la compensation 1:1 est remise en question
- Nouvelle variante: Liberté de choix des cantons entre compensation et taxe sur la plus-value
- Nouvelle variante: Liberté de choix des cantons entre taxe sur la plus-value et impôt sur les gains immobiliers
- Minorité: au moins 25% impôt sur les gains immobiliers
- Proposition du CF : L'initiative cantonale SG et l'Iv.pa. Darbellay concernant l'élevage équin doivent être intégrées dans la 2e étape de la révision



Mesures dans le cadre de la révision de la LAT

2e étape de révision

Principes:

- Principe de la séparation zone à bâtir / zone non constructible
- Application inconditionnelle de la LDFR
- L'initiative cantonale SG et l'lv.pa. Darbellay concernant l'élevage équin doivent être intégrées dans la 2e étape de la révision
- Les articles traités lors de la 1ère étape ne doivent plus être discutés lors de la 2e étape



Mesures dans le cadre de la révision de la LAT

2e étape de révision: Etat d'avancement des groupes de travail

- GT Planifications fédérales: Elargir le cadre légal, entre autres afin d'examiner la concordance avec le plan directeur et le plan d'affectation
- GT plan directeur: définir plus concrètement le contenu. Régler de manière plus claire le caractère contraignant
- GT Espaces fonctionnels: définition difficile à établir Objectif, base légale pour les programmes d'agglomération
- GT Protection et utilisation des sols: Protection accrue des surfaces agricoles prioritaires, notamment les SDA
- GT Construction hors zone à bâtir: Partie d'exploitation proches de l'agriculture, pôles de développement Agriculture (PDA); les élevages de chevaux et l'utilisation non agricole des appartements sont contestés.



Calendrier Révision LAT

LAT 1ère étape de révision (milieu bâti)		LAT 2e étape de révision (milieu non bâti)	
20.1.2010	CF adopte le message relatif à l'initiative sur le paysage / contre projet indirect	Printemps 2010	Travaux préparatoires
25.5.2010	Débats d'entrée en matière CEATE-E	Eté 2010	Nomination des groupes de travail
Automne 2010 – Automne 2011	Plénum CE CEATE-N	septembre 2010	Début des travaux
2011	Vote final des deux Chambres	Octobre 2011	Propositions prêtes à être soumises au processus de consultation
2012	Le cas échéant, référendum populaire relatif à l'initiative sur le paysage	Fin 2011 Début 2012	Consultation



Mesures AP 14 – 17

Protection des terres cultivables

Surfaces donnant droit aux contributions: exclusion des surfaces situées dans les zones à bâtir

Contributions au paysage cultivé et à la qualité du paysage:

- envahissement par la forêt
- collaboration suprasectorielle, développement durable du territoire

Remaniement parcellaire: possibilité de l'imposer également dans le cadre de plans d'affectation

Droit de recours conféré à l'OFAG en cas de classement de surfaces d'assolement (SDA) en zone à bâtir

- Pénalisation des cantons lorsque le contingent des surfaces d'assolement attribué selon le plan sectoriel n'est plus respecté:
Abandonnée

A wide-angle photograph of a lush green wheat field stretching to the horizon. The sun is high in the sky, creating a bright glow and casting long, soft shadows. The sky is a clear, pale blue with a few wispy clouds. In the distance, there are rolling hills and a line of trees.

Suisse. Naturellement.

Merci de votre attention!